

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Présentation du compte 2011 de l'Etat de Genève

Lundi 2 avril 2012



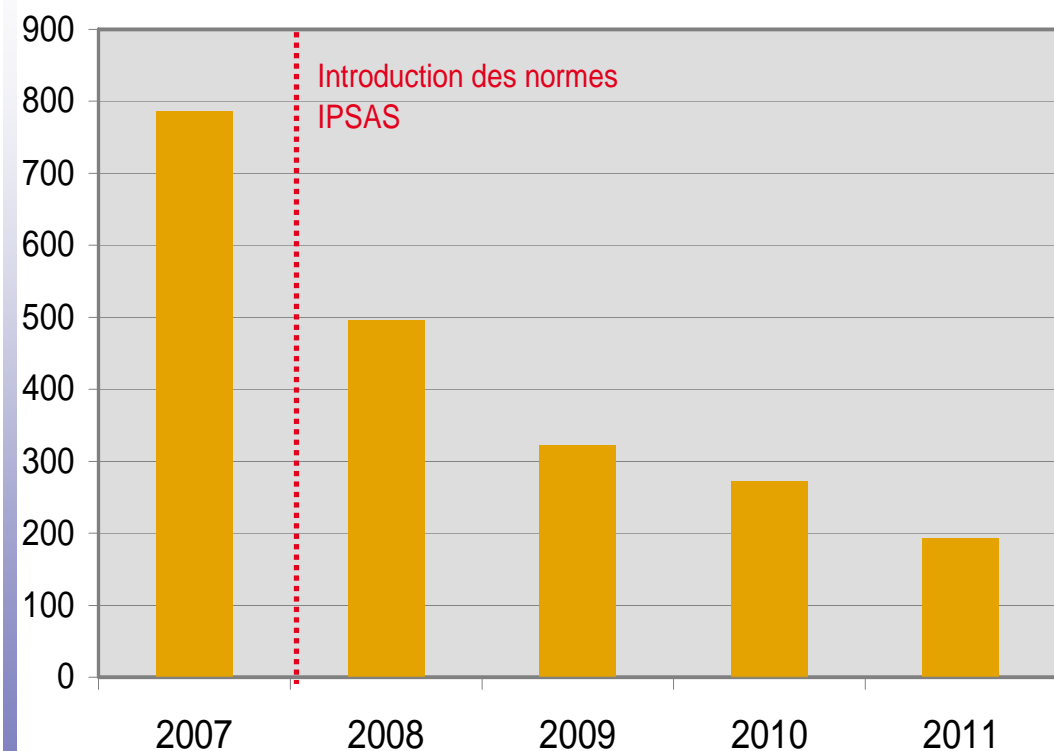
www.ge.ch/finances

1. L'essentiel en bref

6^e exercice bénéficiaire consécutif

Résultat net de fonctionnement des exercices 2007 à 2011

en millions CHF



- Total des revenus: **8'253 millions** soit 111 millions de plus que dans les comptes 2010 (+1,4%)
- Total des charges: **8'060 millions** soit 191 millions de plus que dans les comptes 2010 (+2,4%)
- Résultat de fonctionnement net : **+193 millions**
- Pas d'attribution à la **réserve conjoncturelle**, qui reste dotée de 1,04 milliard de francs

L'ICF propose d'approuver les états financiers sans aucune réserve.

Résultat amélioré par des corrections d'erreurs

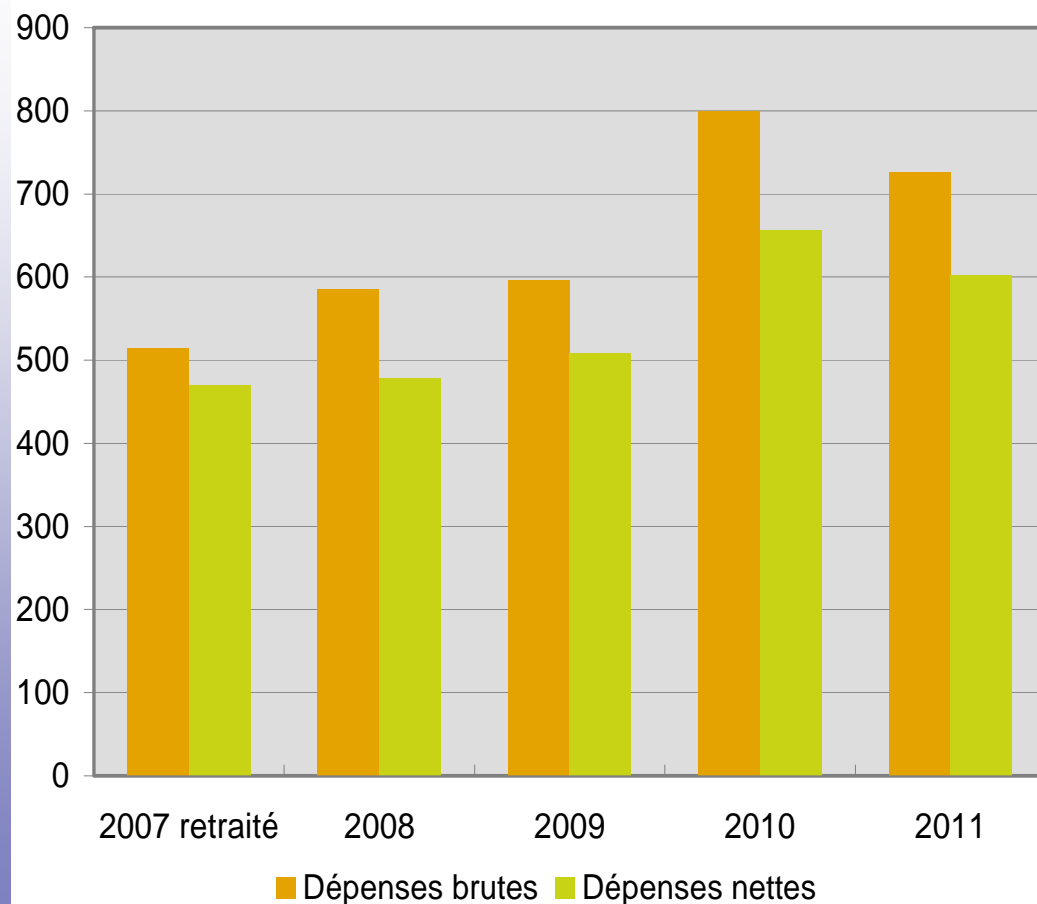
- ❑ Des corrections comptables portant sur les exercices antérieurs améliorent le résultat pour un montant estimé entre **146 et 166 millions**
- ❑ Hors corrections, le bénéfice net est compris entre **26 et 47 millions**
- ❑ Les corrections concernent la **valorisation** de terrains et des participations. Elles ont essentiellement pour origine des recommandations de l'ICF

Léger recul des dépenses d'investissements

Dépenses d'investissements brutes et nettes* 2007 à 2011

*hors location-financement et hors transferts d'actifs

en millions CHF



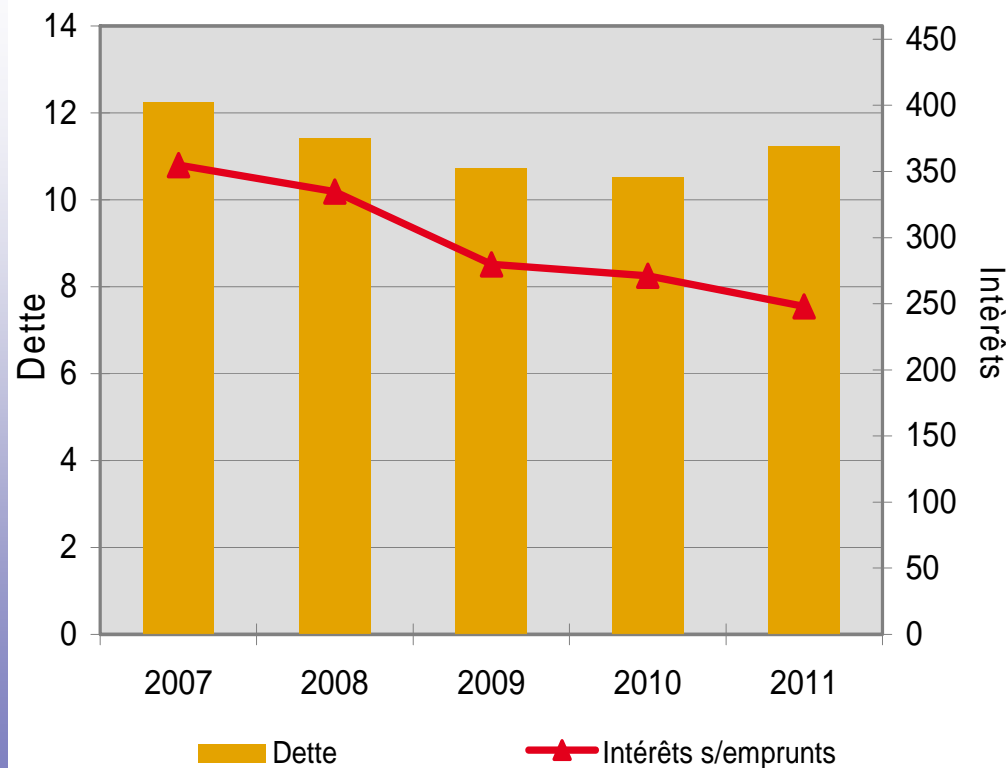
- Recul des investissements après six ans de croissance (-74 millions)
- Dépenses brutes d'investissements inférieures de 198 millions au budget
- Retard du démarrage du chantier du **CEVA** et adoption retardée du projet de loi **En Chardon**

Augmentation de l'endettement

Evolution de la dette et des intérêts sur emprunts entre 2007 et 2011

en milliards CHF

en millions CHF



Après quatre années de baisse, la dette atteint **11,2 milliards** (+740 millions) pour plusieurs raisons:

- **Baisse d'impôts de 2010** : les acomptes fiscaux trop élevés en 2010 accroissent de 270 millions les remboursements d'impôts en 2011
- **Confédération** : raccourcissement du délai des paiements = 94 millions.
- **Subsides aux assurés modestes** : modification de l'échéancier=66 millions
- **Insuffisance de la trésorerie** d'exploitation pour autofinancer les investissements

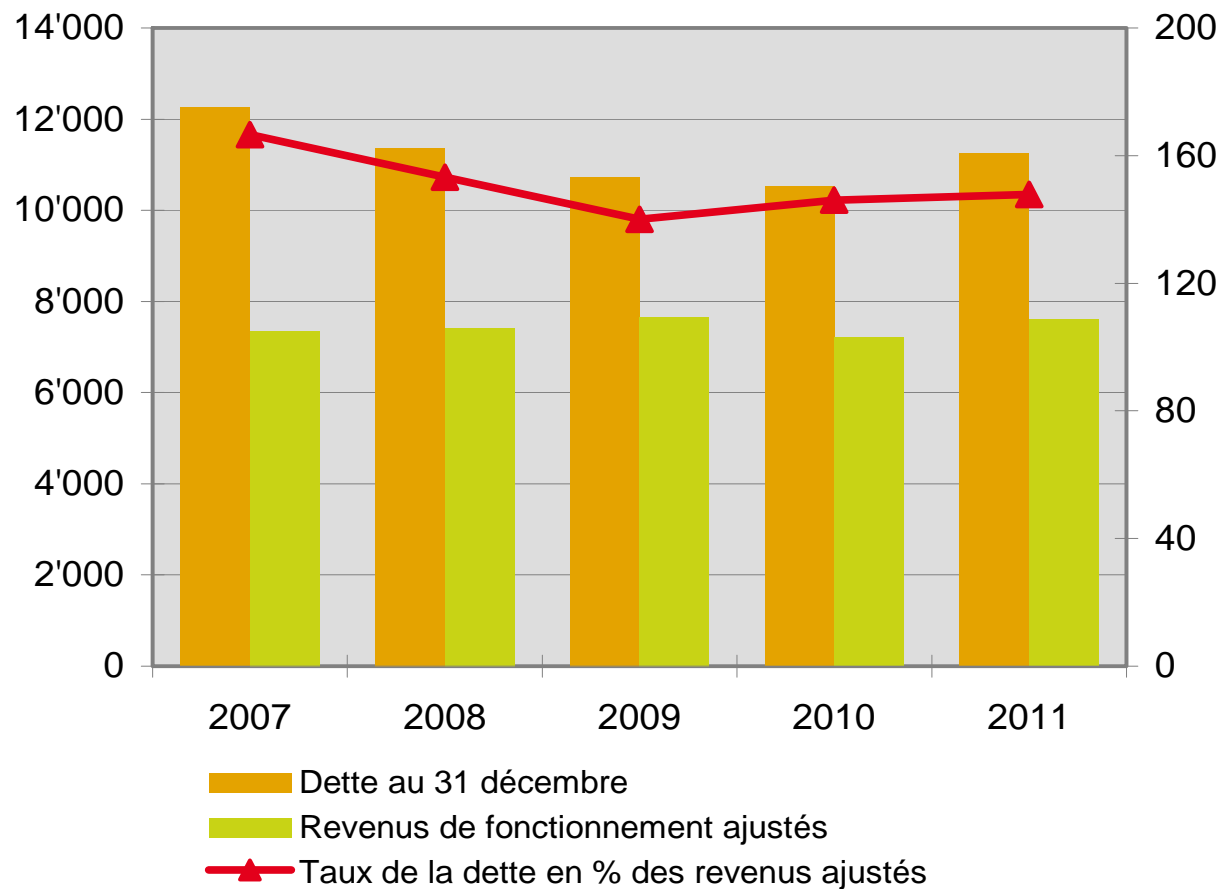
La **charge d'intérêts** diminue grâce à la baisse des taux

Evolution du rapport dette/revenus

Dette de l'Etat en % des revenus ajustés

en millions CHF

en %



- Entre 2010 et 2011, le ratio entre la dette et les revenus passe de **146%** à **148%**
- En 2005, ce ratio avait atteint un sommet à **209%**

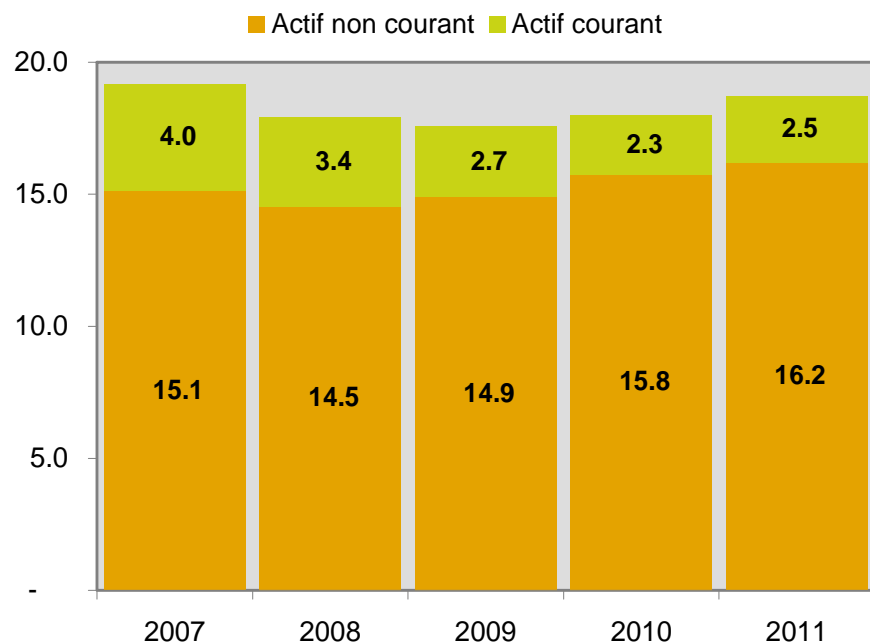
Le projet de nouvelle Constitution prévoit un objectif à 120%

Evolution du bilan

- Augmentation de la **valeur du patrimoine** à l'actif, suite aux investissements, aux déclassements de terrains du PAV et aux corrections de valeur des immeubles
- Augmentation des **fonds propres** au passif malgré la progression de la dette

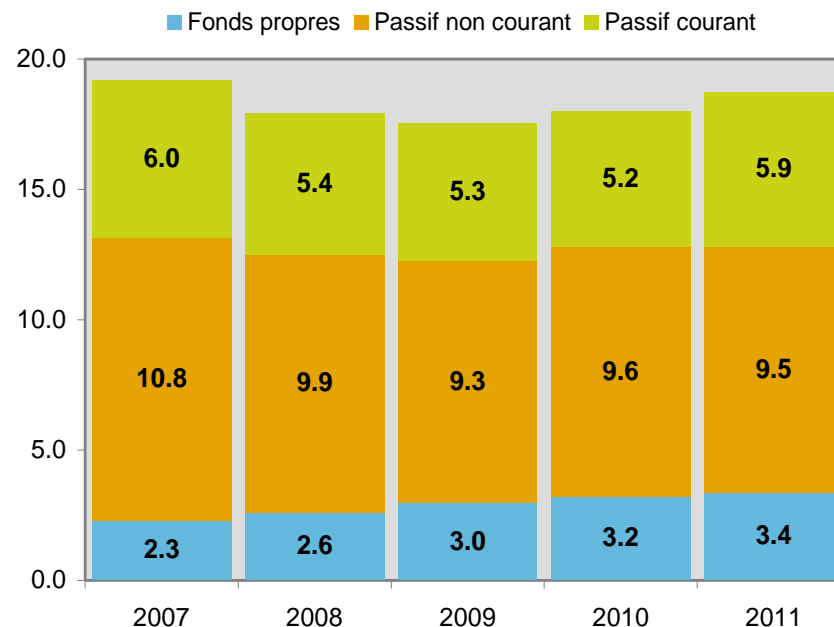
Evolution de l'actif du bilan
au 31.12.2011

en milliards CHF



Evolution du passif du bilan
au 31.12.2011

en millions CHF



2. Signaux d'alarme

Caisses de pension

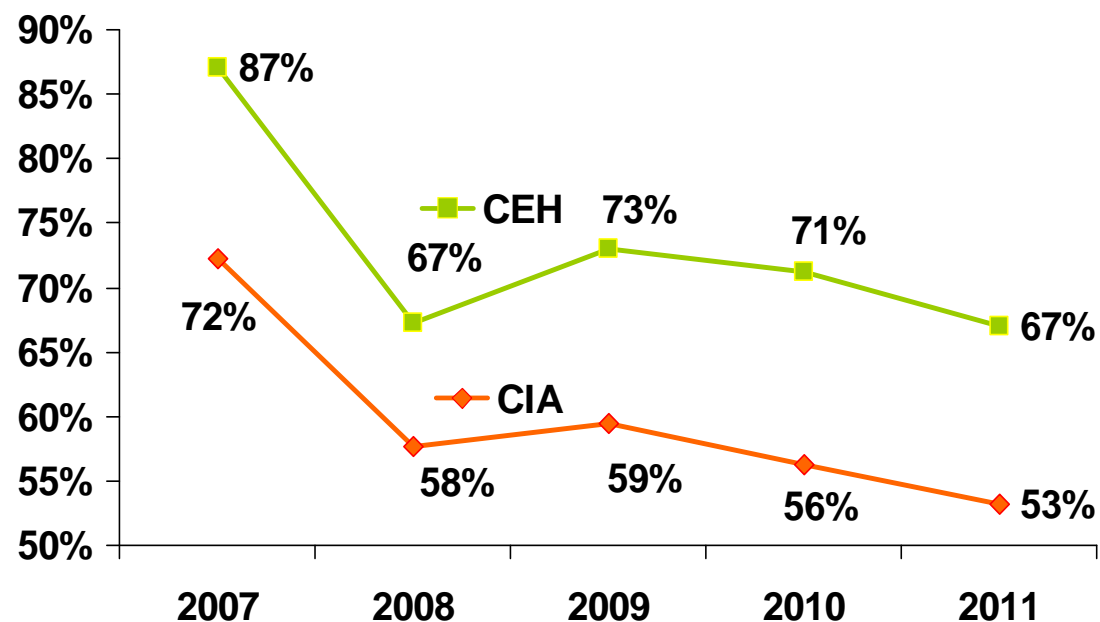
Rappel des faits récents

- ❑ Depuis 2007, le Conseil d'Etat s'emploie à trouver une solution conforme à la **nouvelle loi fédérale**, finalement adoptée le 17 décembre 2010, qui devra impérativement être respectée dès le **1^{er} janvier 2014**
- ❑ Le **taux de couverture** des caisses publiques devra atteindre **80% dans 40 ans** et des paliers contraignants sont prévus en 2020 (60%) et 2030 (75%)
- ❑ Les rentes des retraités doivent être **totalelement couvertes** le 1^{er} janvier 2014
- ❑ En juin 2011, le Grand Conseil a adopté des **mesures urgentes d'assainissement pour la CIA**
- ❑ Le projet de loi instituant la **Caisse de prévoyance du canton de Genève** (fusion CIA-CEH) a été déposé en juillet 2011 à la suite d'un accord signé en juin avec les organisations représentatives
- ❑ Le projet prévoit une **augmentation du financement** par les cotisations, un allongement de la durée de cotisation, un report de l'âge de départ en retraite et une baisse des rentes

Hausse des engagements de prévoyance

- Entre fin 2007 et fin 2011, les engagements nets (découvert) de prévoyance de la CIA et de la CEH sont passés de **2,9 milliards** à **6,3 milliards** de francs

Evolution de la couverture globale - taux technique de 4.5%



En cause :

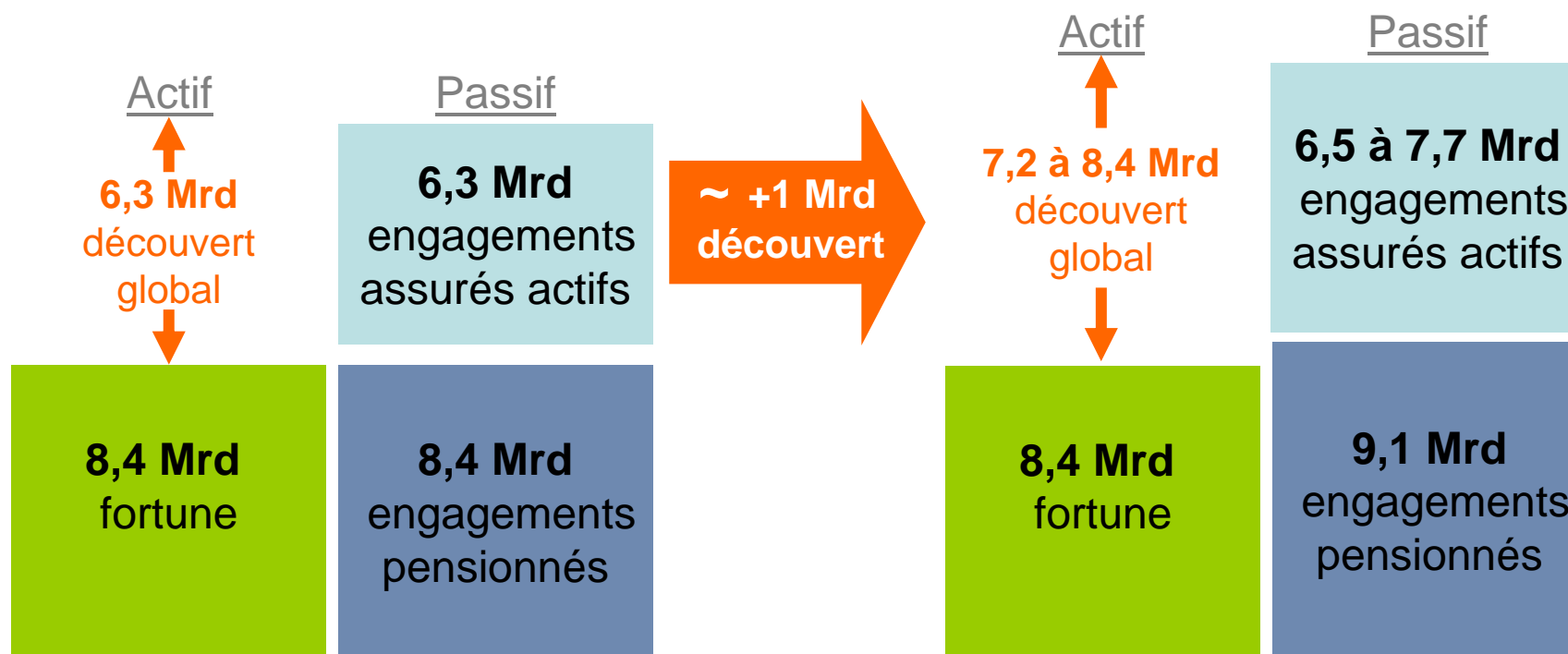
- **Crises financières** en 2008 et 2011. Mauvais rendements en 2010
- **Franc fort, taux d'intérêts bas**
- **Augmentation de la longévité** : provisions complémentaires et nouvelles tables
- **Déséquilibre structurel** cotisations-prestations

Ajustement du taux technique

- En novembre 2011, la Chambre suisse des actuaires conseils a annoncé l'abaissement du taux d'intérêt technique de référence à 3,5% dès 2012

CIA+CEH 31.12.2011- taux technique 4,5%

CIA+CEH 31.12.2011- taux technique 3,5%



Une décision doit être prise en 2012 !

- Avec la baisse du taux technique et la dégradation des fondamentaux économiques, les modalités de l'accord de juin 2011 ne permettent plus de disposer d'un **plan de financement acceptable par l'autorité de surveillance**
- Une sortie de ressources est devenue très probable** pour l'Etat, mais elle **n'est pas évaluable** en l'absence de plan de financement respectant les nouvelles dispositions fédérales
- Dans ces conditions, en accord avec l'ICF, **aucune provision n'a été comptabilisée en 2011**, les liquidités des caisses étant suffisantes pour assurer le versement des rentes
- Une provision sera constituée dès que le projet de loi de fusion et son plan de financement auront été approuvés.** Le montant sera calculé en fonction des exigences des nouvelles dispositions fédérales
- Cette provision couvrira les éventuelles sorties de ressources en lien avec la **couverture des engagements envers les retraités**
- Pour pouvoir présenter à l'autorité de surveillance un nouveau plan financier acceptable d'ici au 30 juin 2013, **il est impératif que la loi de fusion CIA-CEH soit votée rapidement**
- Un échec pourrait entraîner la **liquidation d'une caisse de pension** avec des conséquences nettement plus lourdes pour l'Etat et les assurés actifs

3. Signaux d'alarme

Augmentation du déficit sous-jacent

Rôle joué par les éléments non récurrents

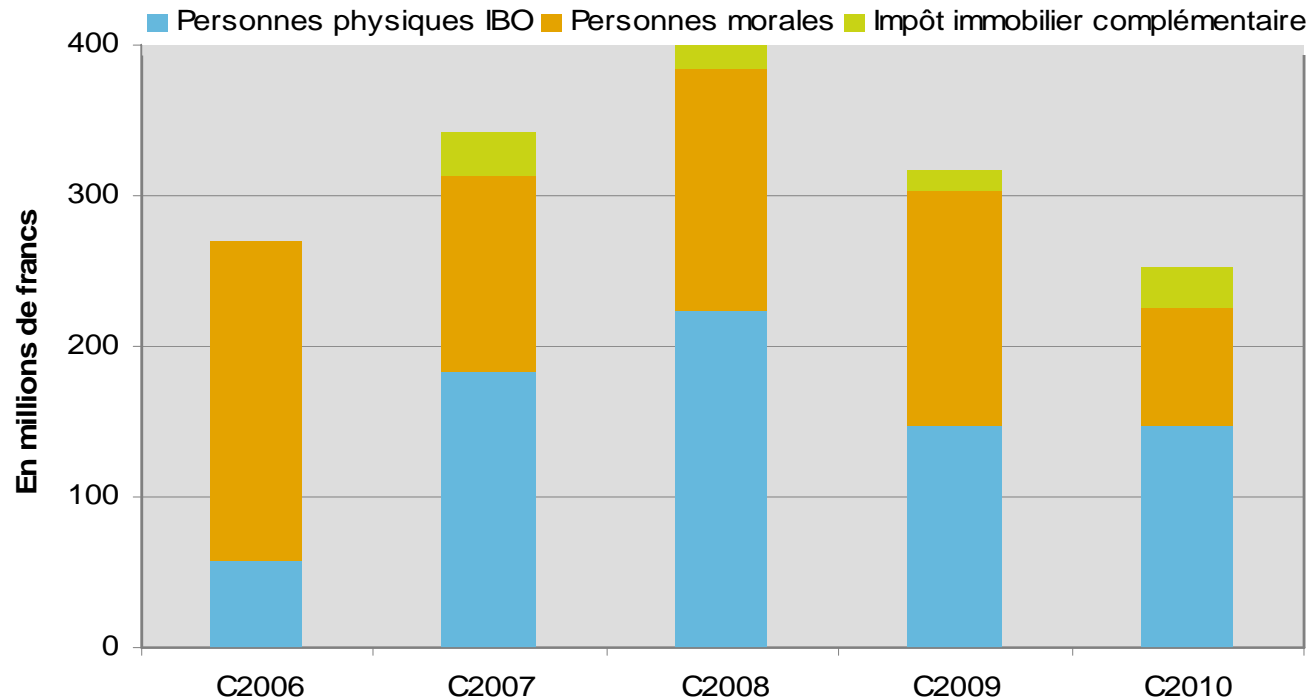
- ❑ En 2010, des éléments exceptionnels (qui ne se reproduiront plus) avaient amélioré les comptes de plus de **400 millions de francs**
- ❑ En 2011, le total des éléments non récurrents se monte à **plus de 390 millions**
- ❑ Ces revenus non récurrents comprennent principalement:
 - ❑ Les **corrections d'erreurs**, soit essentiellement des réévaluations de terrains et d'immeubles
 - ❑ La **variation de juste valeur** des terrains du PAV consécutive au déclassement voté par le Grand Conseil en juin 2011
 - ❑ Des **correctifs d'estimation** de l'impôt sur les personnes physiques

Récapitulatif des éléments non récurrents en 2011

Amélioration du résultat par les principaux éléments non récurrents	Produits	Charges	Résultat
Corrections d'erreurs*	287	121	166
<i>Immobilisations, subventions et autres</i>	180	34	146
<i>Passage à la comptabilité d'exercice au service des contraventions</i>	107	87	20
Changement de méthode d'estimation	161	-	161
<i>Correctifs d'estimation de l'impôts sur les personnes physiques</i>	161		161
Éléments non récurrents	91	28	63
<i>Variation de juste valeur des immeubles de placement</i>	91		91
<i>Caisses de prévoyance des magistrats, taux technique et longévité</i>		28	-28
Total	539	149	390
* essentiellement des recommandations de l'Inspection cantonale des finances			

Problématique de l'estimation des revenus fiscaux

Correctifs d'estimation dans les comptes d'Etat 2006 à 2010
Impôt cantonal et part cantonale à l'IFD



- Les impôts figurant dans les comptes sont des estimations. Trop basses, elles engendrent d'importants **correctifs a posteriori**
- Ces correctifs ne peuvent pas figurer dans le budget. Le résultat des comptes est donc **systematiquement supérieur** à celui que prévoyait le budget

Amélioration de la méthode d'estimation

- ❑ L'estimation de l'impôt des personnes physiques se fondait jusqu'à présent sur les déclarations fournies par les contribuables, avant taxation
- ❑ Une analyse rétrospective a démontré un **écart notable** entre les informations fournies par les déclarations et les éléments finalement retenus par l'administration fiscale
- ❑ La nouvelle méthode introduit un **coefficient d'amplification** de l'impôt issu des dossiers non taxés.

La nouvelle approche **réduit fortement** l'impact des correctifs et améliore le pilotage politique des finances publiques

Elle génère des **correctifs non récurrents** sur les exercices précédents pour un montant de **161 millions**

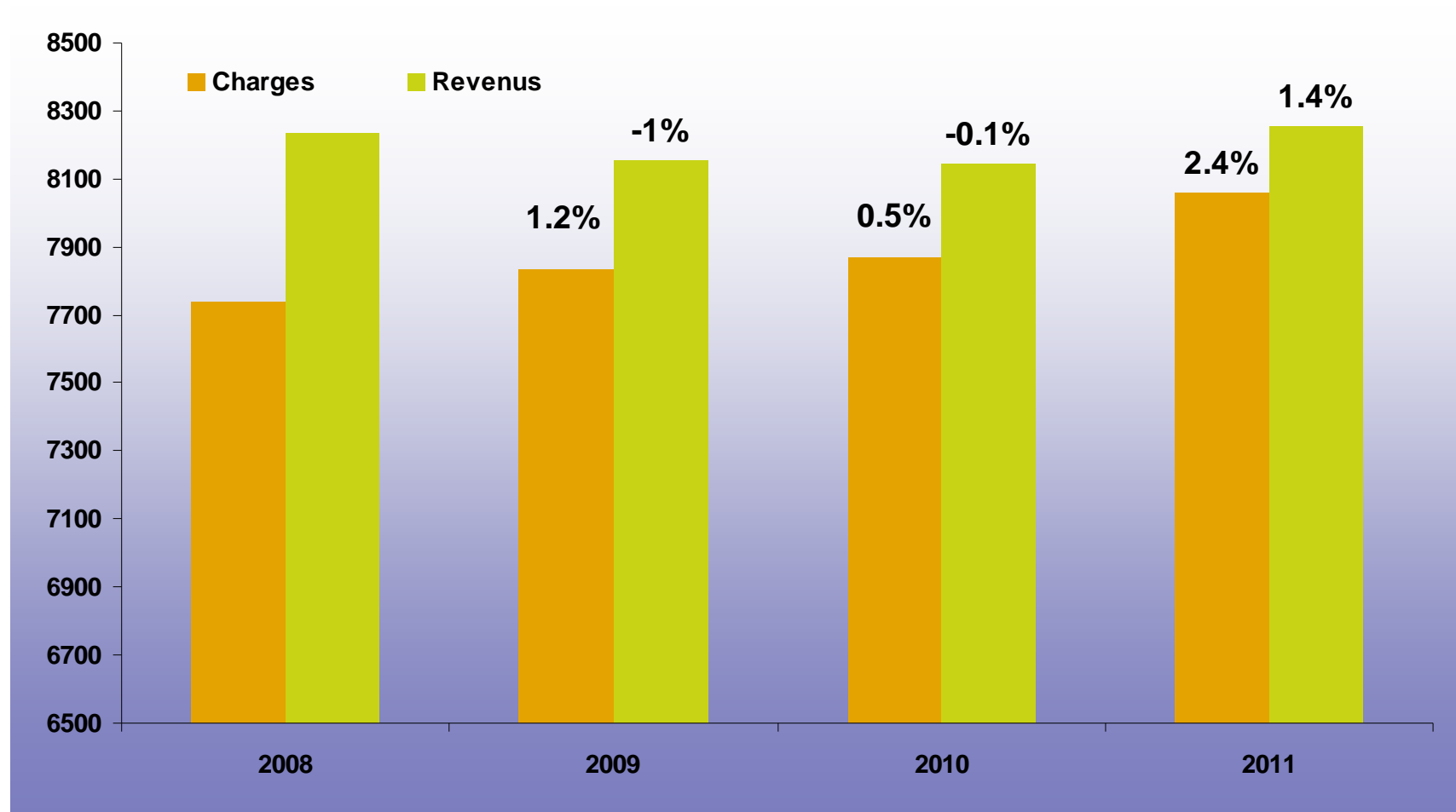
Aggravation du déficit sous-jacent

- ❑ Hors impact des divers éléments non récurrents, les **comptes 2010** faisaient apparaître un déficit sous-jacent de l'ordre de **130 millions de francs**
- ❑ **En 2011 ce déficit sous-jacent atteint près de 200 millions**
- ❑ La détérioration s'explique notamment par les facteurs suivants :
 - Franc fort et diminution du montant distribué par la BNS (58 millions)
 - Augmentation des charges d'assistance
 - 2^e tranche de la baisse d'impôts votée en 2009 (environ 60 millions)

En **2012**, les éléments non récurrents **aggraveront le déficit** car ils comprendront une provision nécessaire pour assainir les caisses de pension publiques

Il est indispensable de mettre en œuvre les **mesures non conditionnelles** sur les revenus et sur les charges présentées par le Conseil d'Etat en novembre 2011

Évolution des revenus et des charges

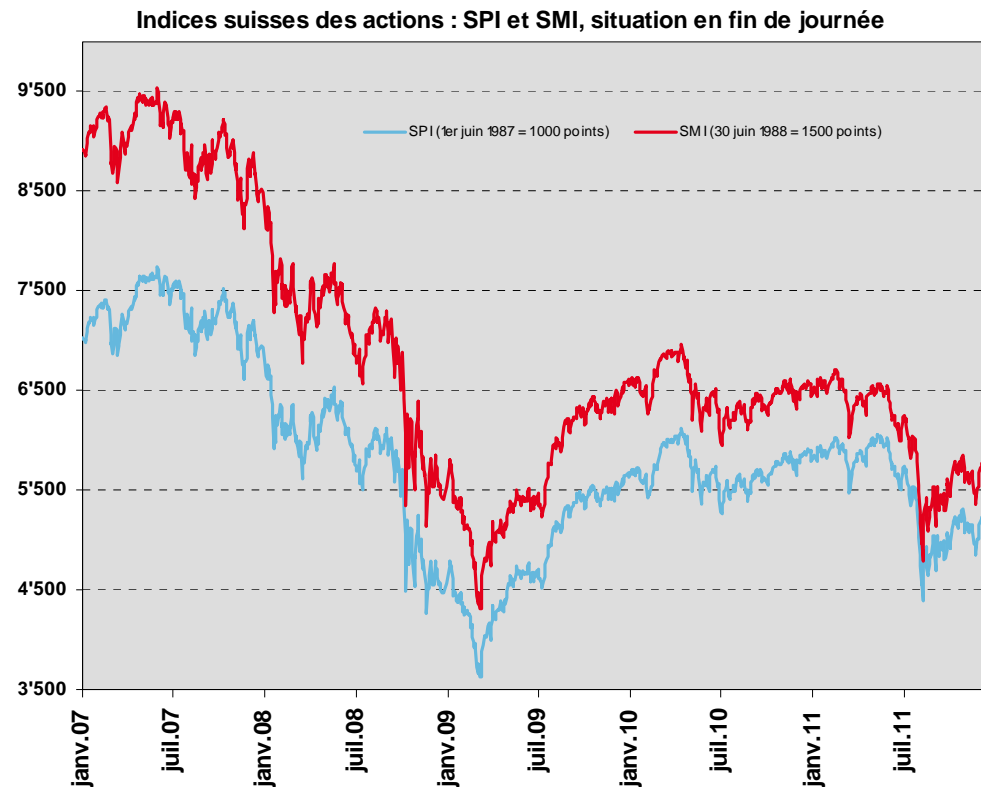


Comparaison entre le compte de l'année et le compte précédent

4. Les revenus

Détérioration de la conjoncture durant l'été 2011

- ❑ Fort accroissement des tensions sur la crise de la **dette souveraine** dès le début de l'été
- ❑ Pression sur le **franc suisse**, qui a frôlé la parité avec l'euro à mi-août, trois semaines avant l'intervention massive de la Banque nationale
- ❑ Chute des **marchés boursiers** durant l'été, suivie d'une reprise



Ralentissement dès le 2^e trimestre

Variation annuelle du PIB, en termes réels, en %

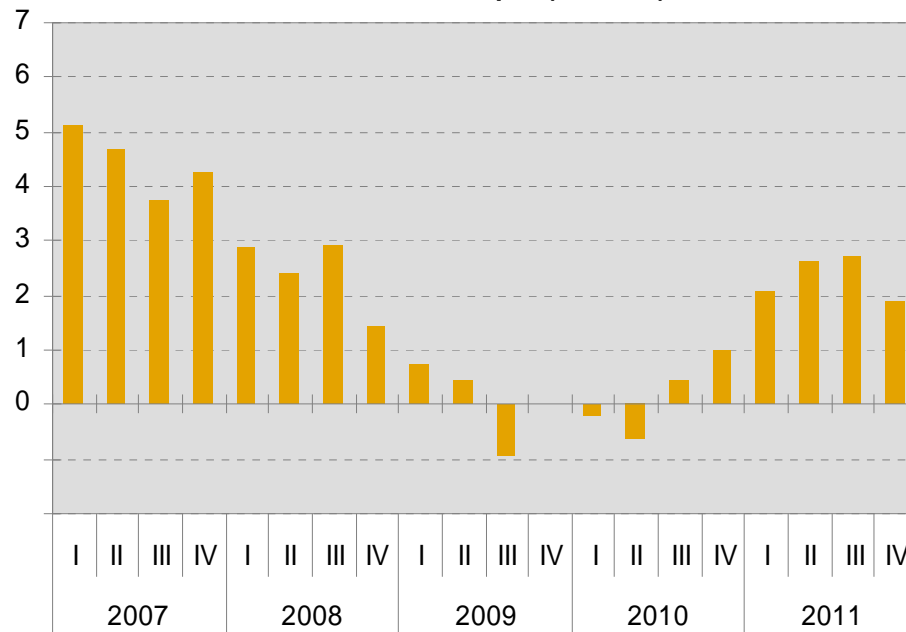


- Le **PIB cantonal estimé** progresse de 2,5% sur l'ensemble de l'année grâce au dynamisme du début d'année
- La croissance ralentit dès le 2^e trimestre.
- Le « franc fort » pèse sur l'industrie (sauf horlogerie), le commerce de détail et la restauration, la Genève internationale, de même que sur le secteur financier

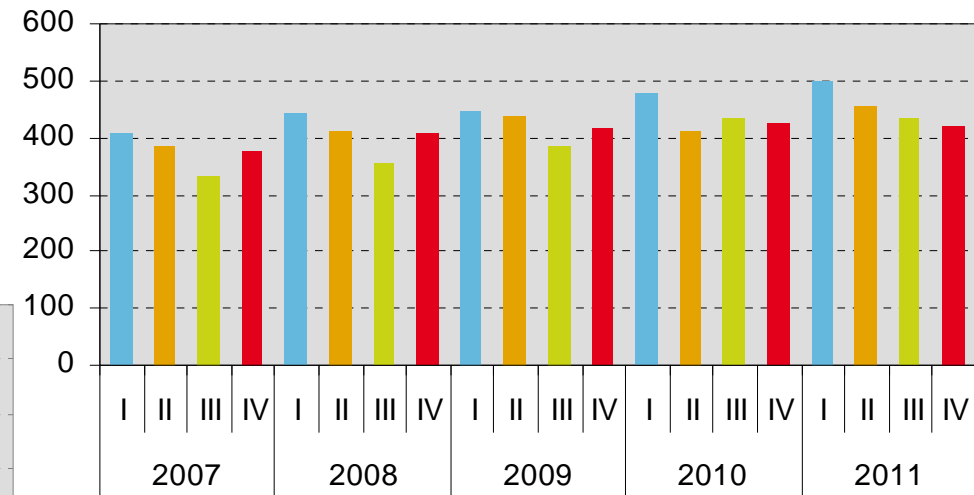
Résistance de l'emploi

Le nombre d'emplois progresse de 2,3% en 2011

Variation annuelle de l'emploi (STATEM), en %



Masse salariale versée dans le canton de Genève, indice 1980 = 100, en termes nominaux, niveau trimestriel



La masse salariale augmente de 3,4% en termes nominaux en 2011

Recettes fiscales en forte hausse

- ❑ Les recettes fiscales se montent à **6,1 milliards** de francs, soit **379 millions (+6,6%)** de plus que prévu au budget
- ❑ L'augmentation revient presque entièrement aux **372 millions de correctifs** sur les exercices précédents
- ❑ **Hors correctifs**, l'estimation des comptes est **pratiquement identique** à la prévision budgétaire
- ❑ L'impôt fédéral direct et les impôts immobiliers dépassent le budget
- ❑ L'impôt des personnes physiques et celui des personnes morales sont légèrement inférieurs au budget

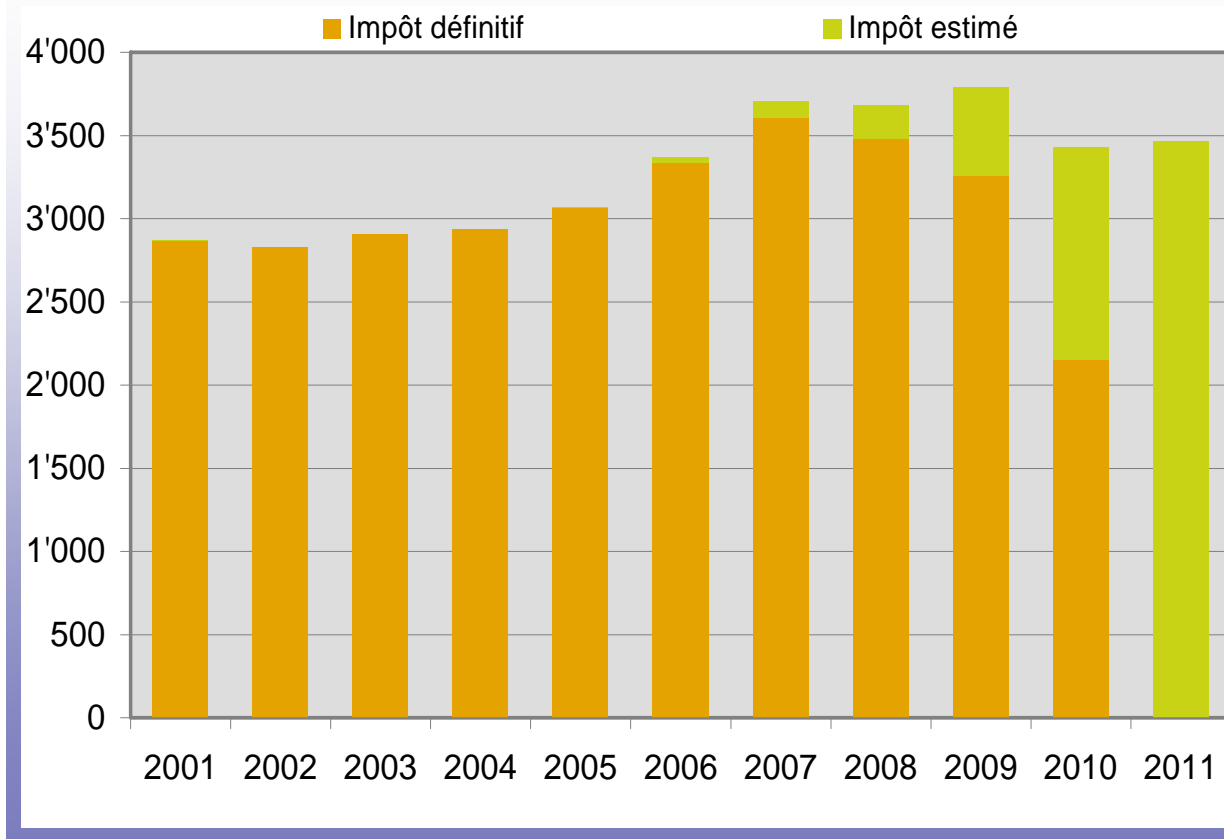
Par rapport aux **comptes 2010**, les recettes fiscales progressent de **303 millions (+5,2%)**

Personnes physiques : léger redressement

Évolution de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques

en restituant les correctifs aux années correspondantes

en millions CHF

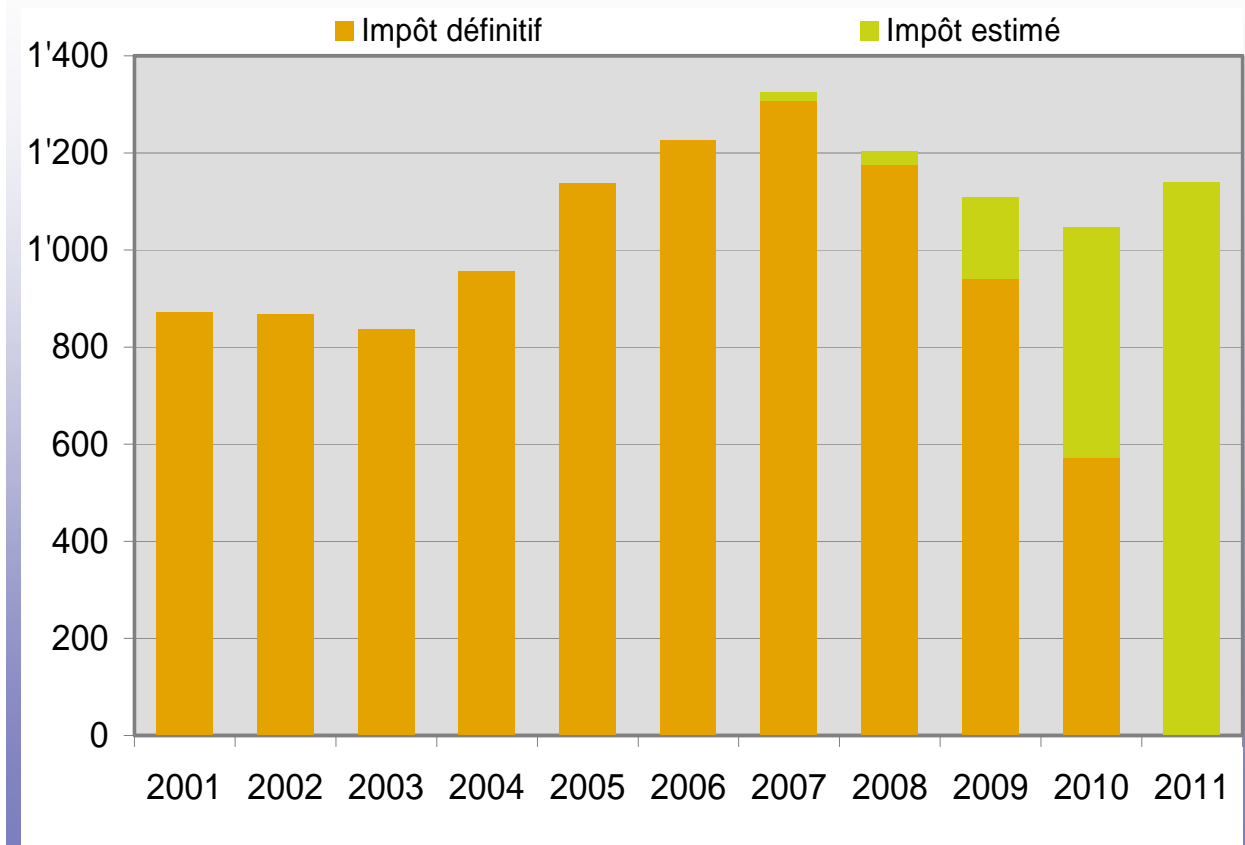


- L'impôt des personnes physiques **se redresse** après la baisse d'impôts de 2010 en faveur des familles
- En restituant les correctifs aux années correspondantes, il progresse de **1%**
- La récupération est freinée par l'introduction du « bouclier fiscal » et l'augmentation des déductions pour charge de famille (**60 millions**)
- La perte fiscale consécutive à l'arrêt du TF sur les frais effectifs des personnes imposées à la source est **largement plus faible** que prévu (environ 5 millions)

Personnes morales : première récupération

Évolution de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales
en restituant les correctifs aux années correspondantes

en millions CHF



- En restituant les correctifs aux années correspondantes, l'impôt des personnes morales regagne **8,9%** après trois années de baisse
- L'impôt 2011 reste inférieur au niveau de 2006
- Entre 2007 et 2010, l'impôt des PM **recule de 21%**
- Ces données se basent sur les réponses des principales entreprises au questionnaire de janvier 2012

Autres revenus en hausse par rapport au budget

	Compte 2011	Budget 2011	Compte 2010
Revenus fiscaux	6'121	5'742	5'819
Revenus provenant de contreprestations	536	484	496
Subventions reçues	325	307	301
Transferts et dédommagements	236	236	241
Autres revenus	150	76	91
Revenus non fiscaux	1'247	1'103	1'129
Autres produits	535	233	868
PRODUITS D'EXPLOITATION	7'903	7'078	7'815
Produits financiers	350	538	327
REVENUS	8'253	7'616	8'142

- ❑ **Revenus non fiscaux** : l'augmentation concerne essentiellement les dédommagements de tiers (59 millions), les subventions reçues (18 millions) et les amendes (55 millions)
- ❑ **Autres produits**: 160 millions de produits sur les exercices antérieurs. Les autres variations sont liées à des utilisations ou des reprises de provisions. A relever : l'utilisation de la provision de 94 millions pour l'indexation des rentes LPP de la police, transférée à la caisse de pension de la police
- ❑ **Produits financiers** : diminution de 188 millions, en raison d'une variation de juste valeur des immeubles de placement surévaluée (144 millions) et de la baisse de la part cantonale des bénéfices de la BNS (de 97 à 39 millions)

5. Charges ordinaires sous contrôle par rapport au budget

Synthèse des charges

	Compte 2011	Budget 2011	Compte 2010
Charges de personnel	2'141	2'172	2'160
Dépenses générales	419	422	419
Subventions accordées	3'615	3'661	3'470
Transferts et dédommagements	642	655	623
Autres charges	938	606	843
CHARGES D'EXPLOITATION	7'755	7'516	7'516
Charges financières	305	275	353
CHARGES	8'060	7'791	7'869

- Le **total des charges** se monte à 8,1 milliards et dépasse le budget de 3,5%
- Ce dépassement est principalement dû à des constitutions de **provisions**, aux **amortissements** et à des **pertes sur créances**, couvertes par des produits équivalents
- Les charges ordinaires sont **inférieures au budget**.
 - Les **charges de personnel** (-1,4%) à cause des postes vacants ou activés.
 - Les **dépenses générales**, malgré les reports budgétaires.
 - Les **subventions** (-1,3%), à cause de restitutions de non-dépensé

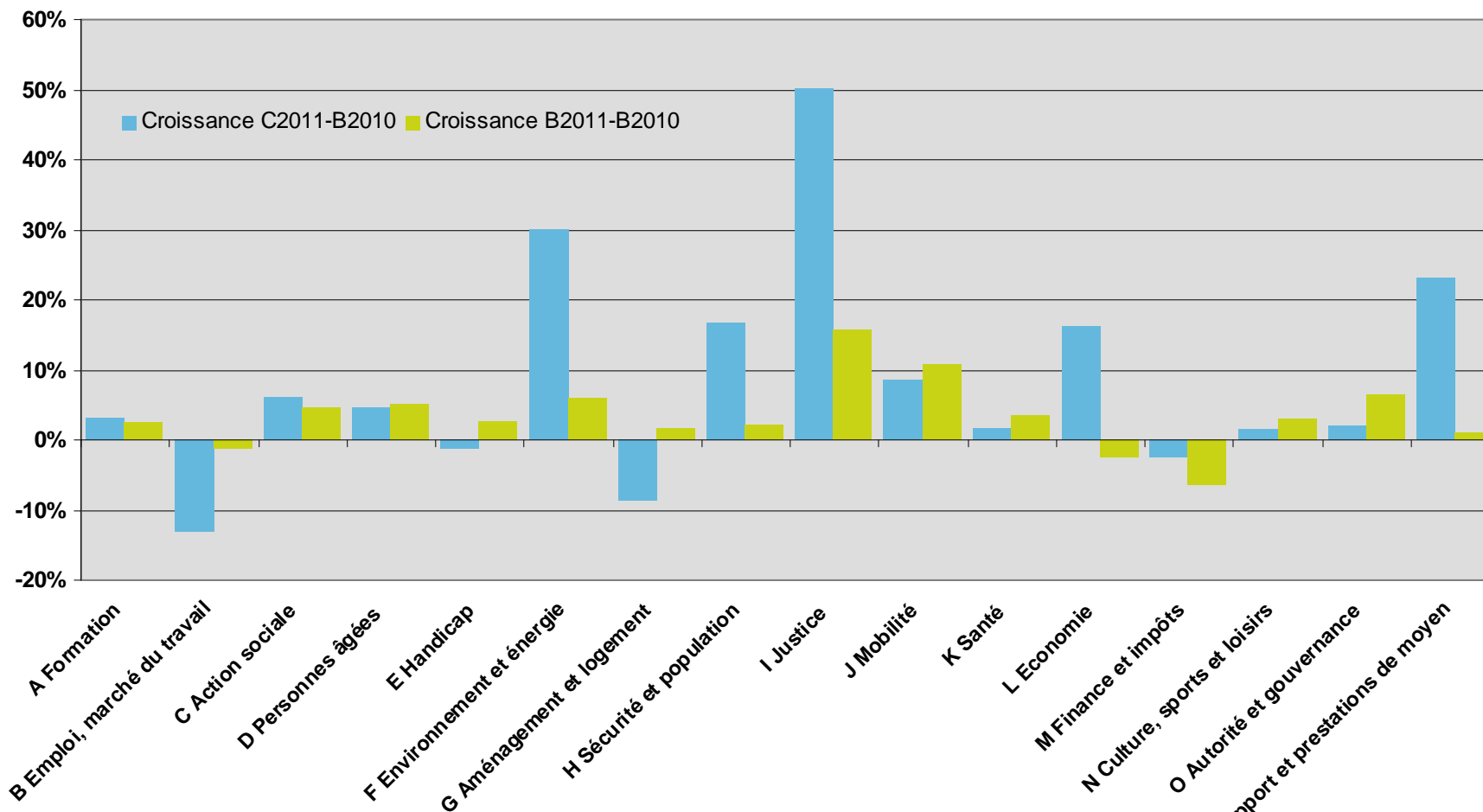
Subventions accordées

	C 2011	B2011	C2010	Var C2011/B2011	Var C2011/C2010
Indemnités	2'108	2'138	2'009	-1.4%	5.0%
Aides financières	97	111	94	-13.0%	2.9%
Allocations accordées à des tiers	1'163	1'160	1'113	0.2%	4.5%
Autres	16	21	14	-22.9%	16.6%
Subventions monétaires	3'384	3'430	3'229	-1.3%	4.8%
Subventions non monétaires	231	231	241	-0.2%	-4.2%
SUBVENTIONS ACCORDEES	3'615	3'661	3'470	-1.3%	4.2%

Écarts par politique publique en %

évolution des charges Comptes 2011 / Budget 2010 et Budget 2011 / Budget 2010

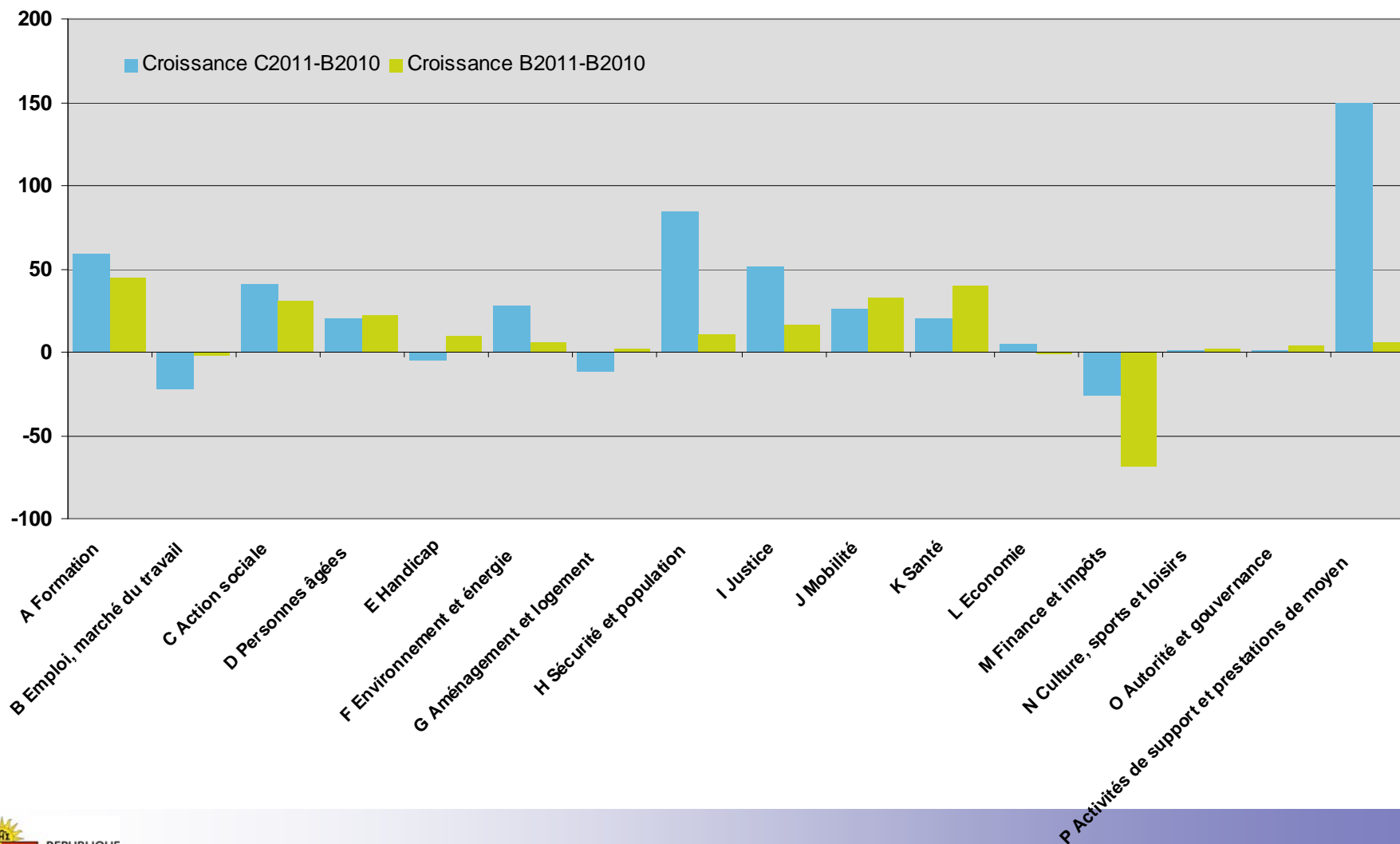
Croissance des charges entre C2011-B2010 et entre B2011-B2010 en %



Ecart par politique publique en millions de francs

évolution des charges Comptes 2011 / Budget 2010 et Budget 2011 / Budget 2010

Croissance des charges entre C2011-B2010 et entre B2011-B2010 en millions



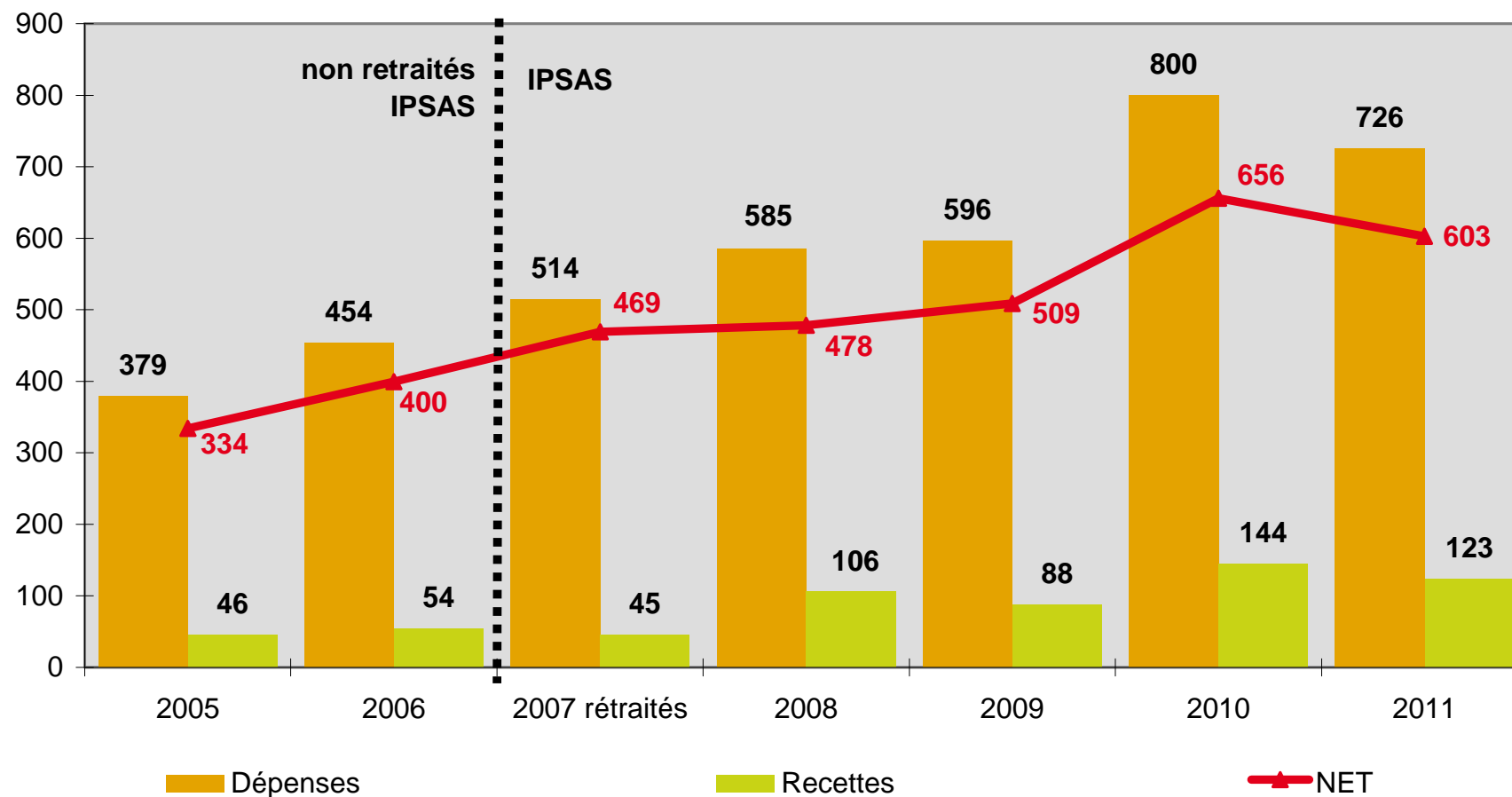
6. Léger fléchissement des investissements

Légère baisse après six ans de croissance

Evolution des investissements sur la période 2005-2011

(hors location-financement et hors transferts d'actifs)

en millions CHF



Ecart par rapport au budget 2011

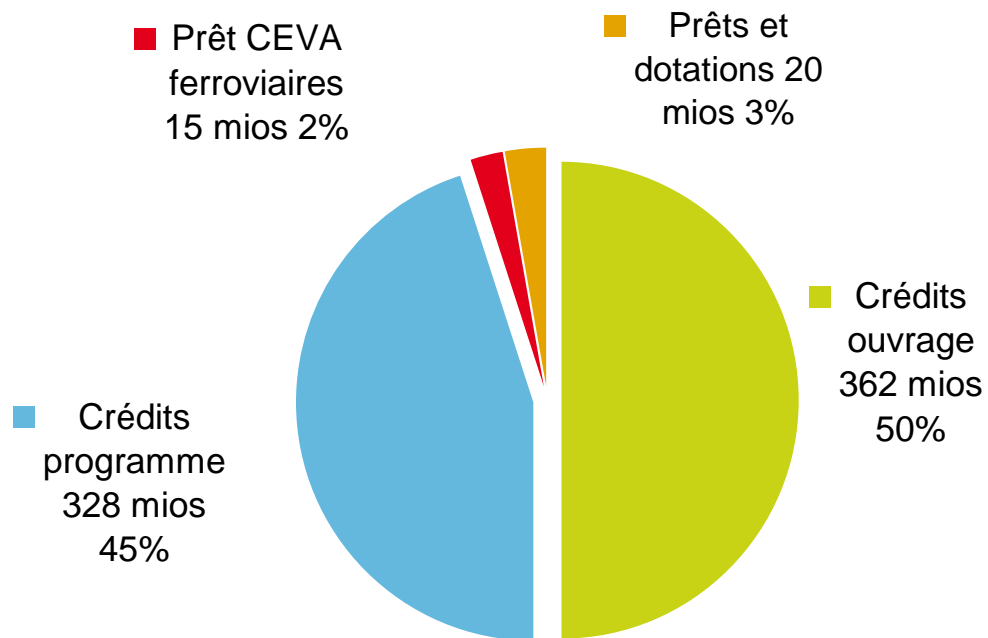
- ❑ Les **investissements nets** sont inférieurs de 265 millions au budget (-198 millions de dépenses et +68 millions de recettes)
- ❑ Les **recettes** augmentent fortement (+121%) suite à la mise en service des lignes de tram TCME et TCOB et au versement plus rapide que prévu du solde des subventions de la Confédération
- ❑ Le **taux de réalisation** des investissements nets est de 69%, celui des investissements bruts de 79%. Ce taux est convenable, compte tenu des recours, oppositions et retards qui freinent plusieurs projets importants

Investissements par catégorie

Dépenses d'investissements brutes

en millions CHF

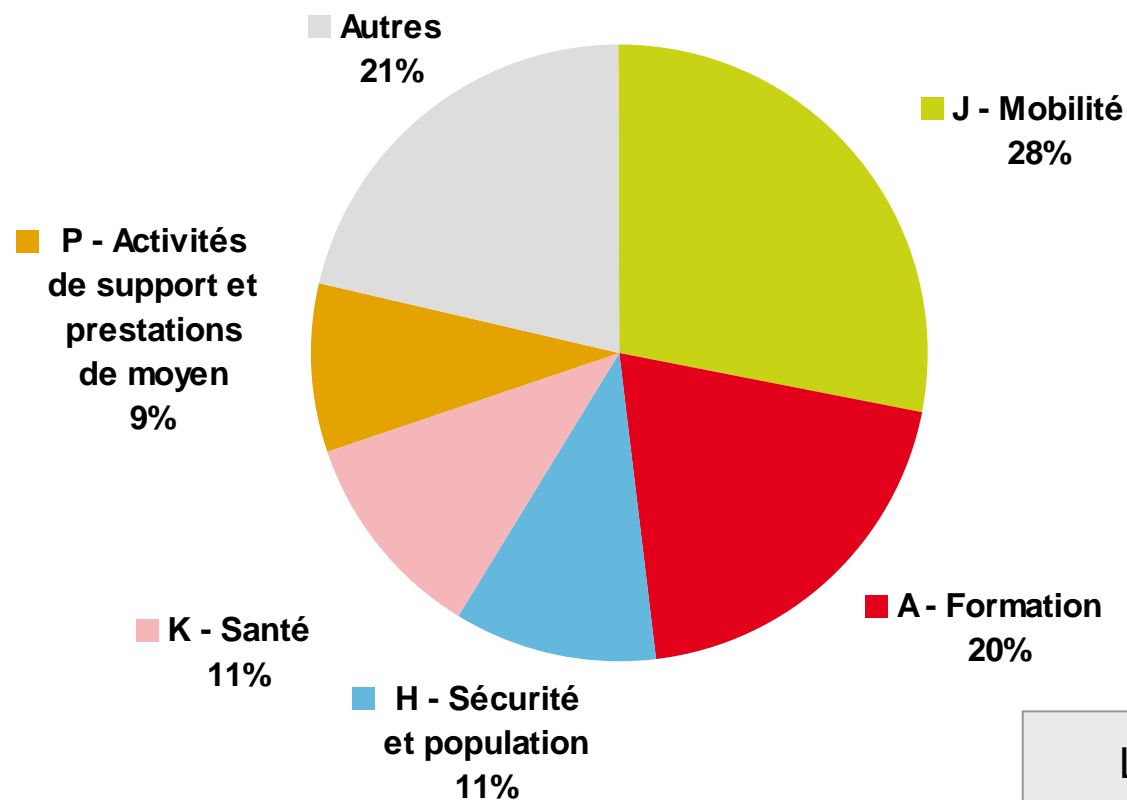
en %



Total = 726 millions

La moitié des investissements réalisés en 2011 concernent des réalisations nouvelles

Investissements par politique publique



La **Mobilité**, la **Formation**, la **Santé** et la **Sécurité** représentent 70% des dépenses en 2011

Principaux chantiers terminés ou en cours

- ❑ **A - Formation.** Rénovation-transformation d'UNI-Bastions, 5^e et 6^e étapes du CMU, fin des travaux et équipement du collège Sismondi, équipements de l'Université (CADMOS et service informatique)
- ❑ **D - Personnes âgées** Fin des EMS Drize, Lausanne, Avanchets, Bessonette, Vandelle
- ❑ **G - Logement** Acquisitions de terrains et dotations aux fondations et communes dans le cadre du programme de logements d'utilité publique (LUP)
- ❑ **H - Sécurité et population** Mise en service de l'annexe « Cento Rapido » et avancement du chantier de Curabilis
- ❑ **J - Mobilité** Nouveau tronçon du TCMC (CERN) et ligne Cornavin-Bernex, avancement du chantier de la traversée de Vézenaz
- ❑ **K - Santé** Transformation et aménagement de l'Hôpital des enfants, rénovation de la Maternité (étape 3), poursuite de la mise en conformité des bâtiments HUG aux normes de sécurité, démarrage du nouveau bâtiment des lits

7. Comptes consolidés

Qui est consolidé ?

La consolidation est une obligation des normes IPSAS



FPLC

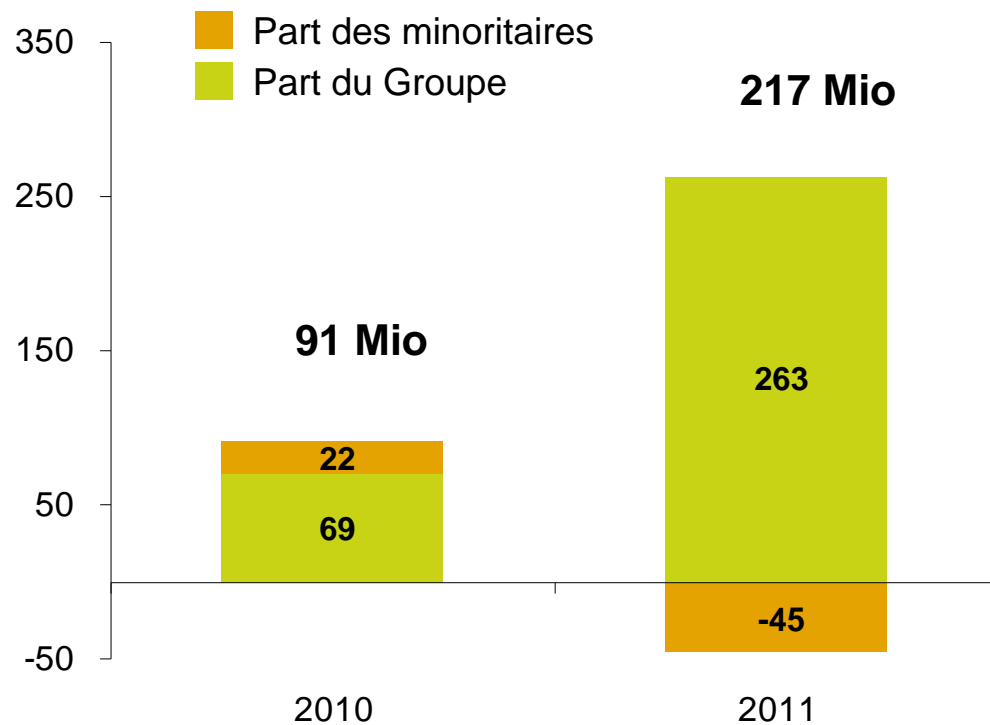


Procédure d'approbation des comptes

- ❑ Les états financiers des entités du périmètre de consolidation doivent être approuvés par le Conseil d'Etat avant le 31 mars, conformément aux normes IPSAS et la LGAF
- ❑ Cela permet ensuite au Parlement d'assurer sa mission de **haute surveillance** de l'Etat lors de l'examen des comptes individuels des entités consolidées et des états financiers consolidés du Groupe
- ❑ L'approbation de la gestion du Conseil d'Etat, des états financiers individuels de l'Etat et des états financiers consolidés font l'objet de projets de loi distincts pour l'exercice 2011

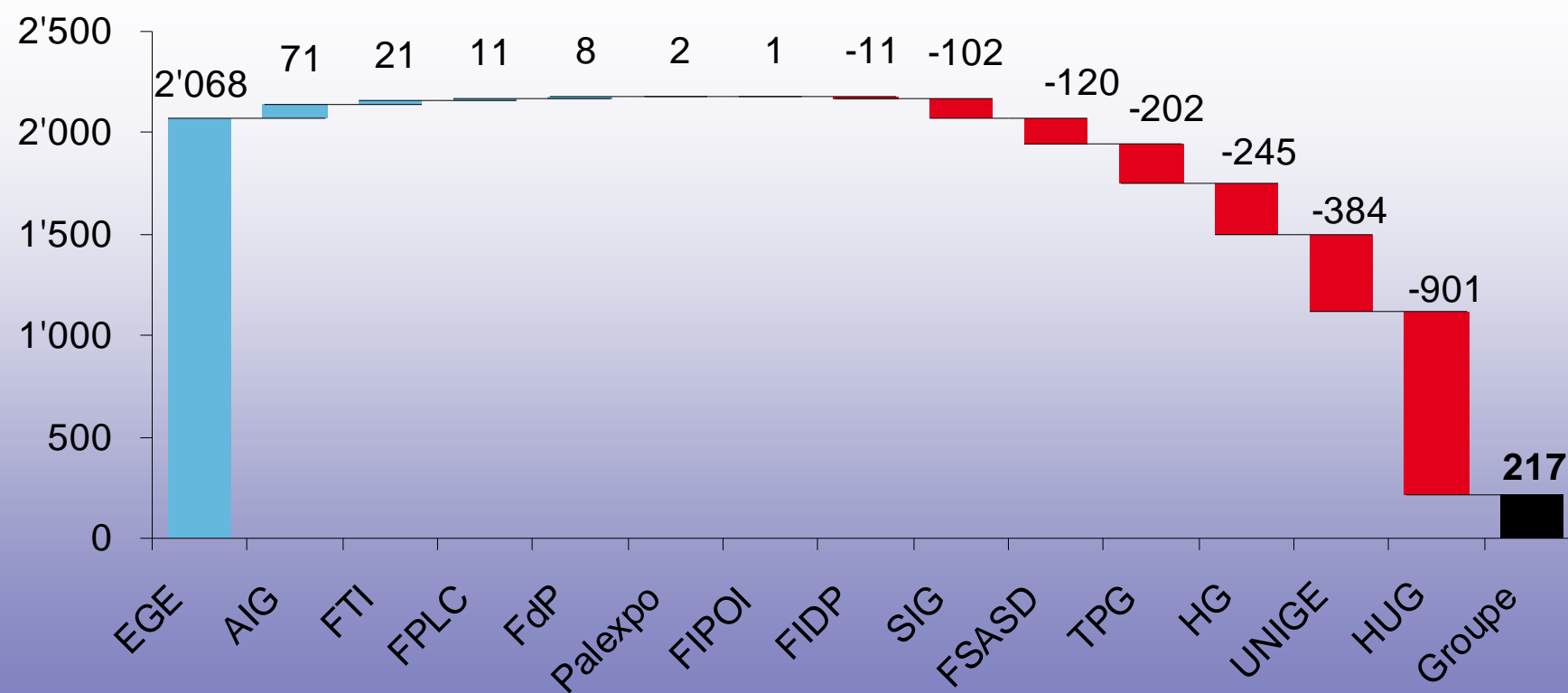
Forte progression du résultat net

en millions CHF



- Le résultat net augmente malgré le résultat déficitaire des SIG qui pèse sur la part des minoritaires
- Le résultat avant corrections d'erreurs sur les exercices antérieurs atteint 130 millions et est en progression
- L'amélioration s'explique par l'augmentation des revenus fiscaux et une bonne maîtrise des charges

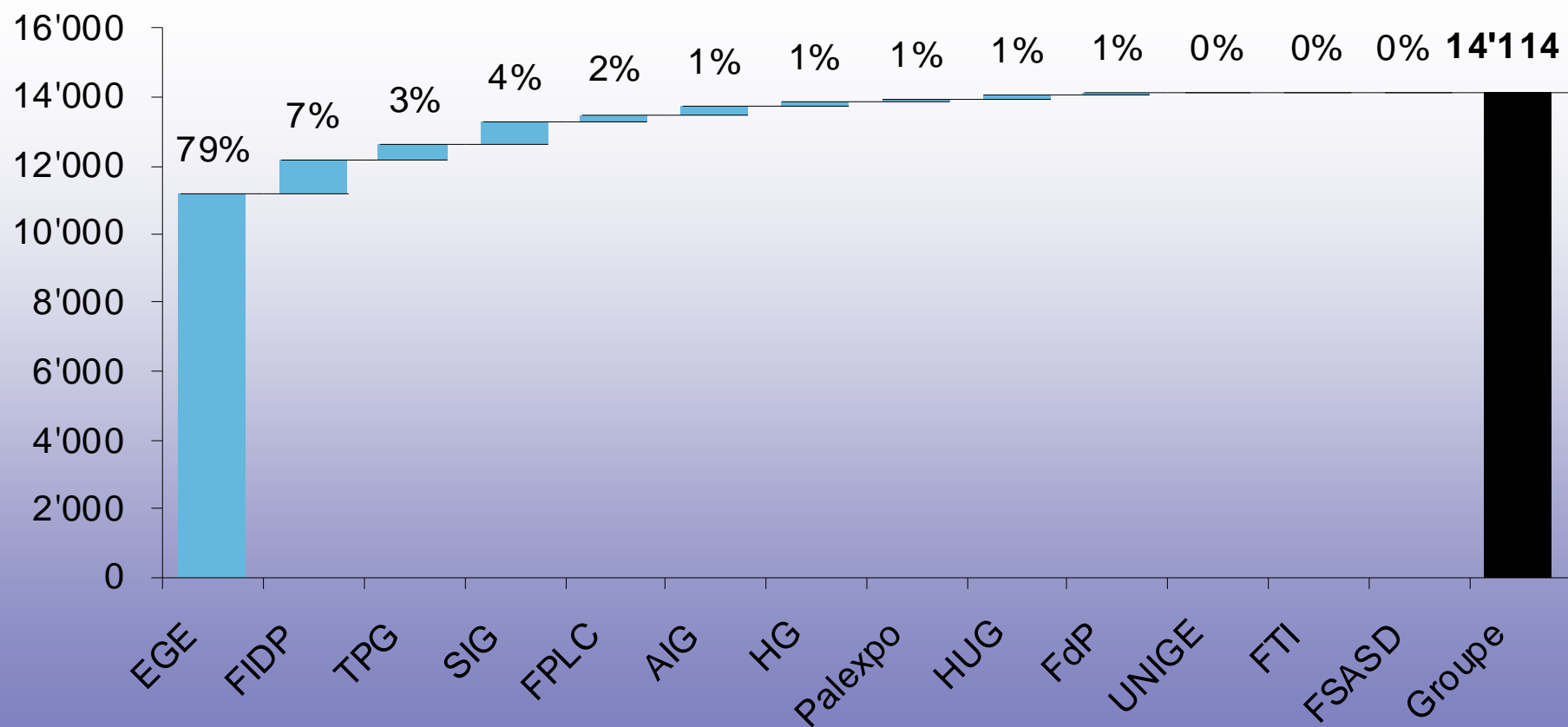
Contribution au résultat net 2011 par entité



Éléments principaux du flux de trésorerie 2011

- ❑ Flux de trésorerie lié à l'exploitation: **+ 385 millions**
- ❑ Flux de trésorerie lié aux investissements: **- 1'502 millions**
- ❑ Flux de trésorerie libre (hors financement): **- 1'117 millions**
- ❑ L'endettement du Groupe s'est accru de **+ 1,1 milliard** entre 2010 et 2011
- ❑ Hors Etat de Genève, les variations notables sont les suivantes :
 - Les SIG ont emprunté **280 millions** à long terme pour financer l'acquisition d'une participation financière dans Energiedienst
 - les TPG **90 millions** pour financer l'acquisition de tramways et bus en recourant à la garantie de l'Etat

Contribution des entités à l'endettement



Conclusion

Agir maintenant pour le retour à l'équilibre

- Depuis deux ans, le bénéfice des comptes dépend d'éléments extraordinaires
- Ces éléments extraordinaires seront négatifs en 2012 en raison de la provision nécessaire pour recapitaliser partiellement les caisses de pension
- Les correctifs sur les estimations fiscales seront moins importants grâce à l'amélioration méthodologique qui a été introduite
- Dès 2012, les corrections d'erreurs seront comptabilisées sur l'année antérieure et plus dans le résultat de l'année en cours. La volatilité des comptes diminuera
- Le résultat 2012 largement déficitaire déclenchera le décompte prévu par la LGAF
- Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil doivent viser l'équilibre au budget 2014
- Le Conseil d'Etat a présenté en novembre 2011 des mesures immédiates et non conditionnelles portant sur les recettes et les dépenses
- Ces mesures - enveloppe de 300 millions – sont incontournables
- L'amélioration conjoncturelle devrait permettre de se passer d'autres mesures



Questions...